



Déchets de plastique et de polystyrène. Photo d'illustration (SUNNY CELESTE / MAXPPP)

## **A quand l'interdiction du polystyrène?**

17/06/2024

PRESSE

### **Le monde,**

*Pour échapper à l'interdiction prévue par la loi, les industriels s'étaient engagés à créer une filière française de recyclage du polystyrène avant 2025. A six mois de l'échéance, ils ne sont pas prêts. Le Monde et France-info ont eu accès à un rapport confidentiel de 2021 qui aurait dû alerter le gouvernement sur cette «impasse»*

### **France-info**

*Ce renoncement sur le front de la transition écologique aurait pourtant pu être évité, sans une opération de lobbying menée par les industriels de l'agro-industrie et du plastique, qui ont eu recours à la méthode des "3 D" : en français : nier, tromper, retarder*

*Un matériau qui représente plus du tiers des emballages plastiques retrouvés dans l'environnement, mais auquel les industriels sont très attachés pour ses qualités techniques. Très léger, facilement cassable, le polystyrène est idéal pour produire notamment, les 14 milliards de pots de yaourts achetés et jetés chaque année en France*

### **Reporterre**

*cette filière de recyclage est toujours inexistante, malgré «300 millions d'euros de soutiens publics investis via France 2030 pour "renforcer l'investissement dans la chaîne de recyclage ... Zero Waste France »*

Marie-Nicole Suzanne et Fernando Gaete  
locheslelancollectif@gmail.com